DocuSign Envelope ID: 7D0003CF-86E8-4047-BAB8-204D596E75E1

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE
3 Avenue des Frères Coint
62450 BAPAUME
Rapports du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 Décembre 2019

DocuSign Envelope ID: 7D0003CF-86E8-4047-BAB8-204D596E75E1

COGEP AUDIT

Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes

41 Rue Roger Salengro
BP 60530
62008 ARRAS CEDEX
tél : 03 21 71 30 30
fax : 03 21 51 78 48

www.cogep.fr
jwillerval@cogep.fr

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

3 Avenue des Frères Coint

62450 BAPAUME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

DS

DocuSign Envelope ID: 7D0003CF-86E8-4047-BAB8-204D596E75E1

COGEP AUDIT

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

DS

DocuSign Envelope ID: 7D0003CF-86E8-4047-BAB8-204D596E75E1

COGEP AUDIT

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Arras, le 12 Juin 2020.
Pour la société COGEP AUDIT

DocuSigned by:
8271A602B8D04D2...

Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Douai

DocuSign Envelope ID: 7D0003CF-86E8-4047-BAB8-204D596E75E1

COGEP AUDIT

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

DS

BILAN ACTIF

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019 Brut	Amort. & Dépréc.	Net	01/01/2018 au 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 070.00	949.38	4 120.62	1 801.30
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	55 453.64		55 453.64	55 453.64
Constructions	499 082.74	95 158.44	403 924.30	423 887.61
Installations techniques, matériels	262 362.39	139 442.18	122 920.21	83 455.28
Autres immobilisations corporelles	277 163.91	124 703.10	152 460.81	76 780.73
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				28 030.54
Avances et acomptes				9 899.86
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 813.73		2 813.73	2 812.20
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 850.00		3 850.00	3 850.00
TOTAL (I)	**1 105 796.41**	**360 253.10**	**745 543.31**	**685 971.16**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	70 712.93	17 714.80	52 998.13	64 209.94
Autres	385 694.94	29 072.63	356 622.31	330 316.07
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	68 519.54		68 519.54	79 591.16
Charges constatées d'avance (3)	10 731.22		10 731.22	10 317.86
TOTAL (III)	**535 658.63**	**46 787.43**	**488 871.20**	**484 435.03**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**1 641 455.04**	**407 040.53**	**1 234 414.51**	**1 170 406.19**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

BILAN PASSIF

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Exercice du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	646 243.07	631 243.07	15 000.00	2.38
Ecarts de réval. des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	47 467.81	83 349.48	-35 881.67	-43.05
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	67 327.18	-35 881.67	103 208.85	287.64
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise	10 000.00	15 000.00	-5 000.00	-33.33
Ecarts de réval. sur biens avec droit de reprise				
Subv. d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL (I)	**771 038.06**	**693 710.88**	**77 327.18**	**11.15**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	3 973.00		3 973.00	
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	**3 973.00**		**3 973.00**	
Fonds dédiés				
Sur subventions de fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL (IV)				
DETTES (1)				
Dettes financières				
Emprunts obligataires				
Emp. et dettes auprès des établ. de crédit (2)	257 208.22	226 750.81	30 457.41	13.43
Emprunts et dettes financières divers (3)				
Avances et acptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 366.77	72 406.23	-34 039.46	-47.01
Dettes fiscales et sociales	157 453.46	152 744.00	4 709.46	3.08
Redevables créditeurs		3 111.60	-3 111.60	-100.00
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes		21 682.67	-21 682.67	-100.00
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	6 375.00		6 375.00	
TOTAL (V)	**459 403.45**	**476 695.31**	**-17 291.86**	**-3.63**
Ecarts de conversion passif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**1 234 414.51**	**1 170 406.19**	**64 008.32**	**5.47**
(1) Dont à plus d'un an	*213 765.25*	*198 199.08*		
(1) Dont à moins d'un an	*245 638.20*	*278 496.23*		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	*446.62*			
(3) Dont emprunts participatifs				

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

COMPTE DE RÉSULTAT

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	377 449.12	330 618.25	46 830.87	14.16
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	441 259.73	443 468.21	-2 208.48	-0.50
Reprises sur provisions, amorts, transferts de charges	1 486 363.55	1 360 735.45	125 628.10	9.23
Cotisations	990.00	525.00	465.00	88.57
Autres produits (hors cotisations)	3 600.05	204.29	3 395.76	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**2 309 662.45**	**2 135 551.20**	**174 111.25**	**8.15**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes *	260 692.42	271 070.98	-10 378.56	-3.83
Impôts, taxes et versements assimilés	64 469.00	45 261.95	19 207.05	42.44
Salaires et traitements	1 648 171.77	1 478 531.02	169 640.75	11.47
Charges sociales	135 724.13	273 764.42	-138 040.29	-50.42
Dotations aux amortissements et dépréciations				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	85 605.97	70 014.97	15 591.00	22.27
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations	13 219.80	4 495.00	8 724.80	194.10
Dotations aux provisions	3 973.00		3 973.00	
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	180.00	314.21	-134.21	-42.71
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 212 036.09**	**2 143 452.55**	**68 583.54**	**3.20**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**97 626.36**	**-7 901.35**	**105 527.71**	
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	39.34	29.38	9.96	33.90
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**39.34**	**29.38**	**9.96**	**33.90**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	6 397.27	7 251.42	-854.15	-11.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**6 397.27**	**7 251.42**	**-854.15**	**-11.78**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-6 357.93**	**-7 222.04**	**864.11**	**11.96**

LOGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

COMPTE DE RÉSULTAT

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18	Variation N / N-1 en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	953.74	9 013.64	-8 059.90	-89.42
Sur opérations en capital	1 800.00	1 870.00	-70.00	-3.74
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**2 753.74**	**10 883.64**	**-8 129.90**	**-74.70**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	25 310.46	31 641.92	-6 331.46	-20.01
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 384.53		1 384.53	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**26 694.99**	**31 641.92**	**-4 946.93**	**-15.63**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	**-23 941.25**	**-20 758.28**	**-3 182.97**	**-15.33**
Impôts sur les bénéfices				
SOLDE INTERMÉDIAIRE	**67 327.18**	**-35 881.67**	**103 208.85**	**287.64**
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉR.				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
TOTAL DES PRODUITS	**2 312 455.53**	**2 146 464.22**	**165 991.31**	**7.73**
TOTAL DES CHARGES	**2 245 128.35**	**2 182 345.89**	**62 782.46**	**2.88**
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	**67 327.18**	**-35 881.67**	**103 208.85**	**287.64**
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat	12 649.00		12 649.00	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS	**12 649.00**		**12 649.00**	
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole	12 649.00		12 649.00	
TOTAL CHARGES	**12 649.00**		**12 649.00**	
TOTAL	**67 327.18**	**-35 881.67**	**103 208.85**	**287.64**

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs *1 358.18*
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs *902.78*
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *-23 941.25* *-20 758.28*

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

ANNEXE COMPTABLE

COGEP AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ARRAS

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information Non significative	Non applicable
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	O		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS ASSOCIATIFS			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	O		
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			NA
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS			NA
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
COMMENTAIRE	O		

COGEP AUDIT ★ ABRAS
COMMISSAIRE AUX COMPTES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 1 234 414.51 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 67 327.18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Il a été enregistré en charges exceptionnelles des reversements sur des subventions de fonctionnement des exercices 2017 et 2018 pour un montant de 25 097.25 €. Ces reversements sont consécutifs aux notifications adressées par les financeurs suite à la production des bilans actions établis l'année suivant leur réalisation. Au jour de l'arrêté des comptes, aucune notification de reversement sur des subventions de l'année 2019 n'a été notifiée.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise du COVID-19 a conduit le gouvernement à décider la fermeture administrative de notre nos points de vente à compter du 15 mars 2020 pour une durée indéterminée à la date d'arrêté des présents comptes annuels.

L'imprévisibilité de l'évolution de cette crise et de ses conséquences, et pour en limiter l'impact, nous ont conduit à faire usage des dispositions gouvernementales énumérées ci-dessous ;

- Le recours à des mesures de chômage partiel
- Le recours à des prêts garantis par l'Etat

Suite au recours à ces mesures, la Direction estime que la continuité d'exploitation de l'association n'est pas compromise.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

COGEP AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ARRAS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	25 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Installations générales agcts	3 à 10 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel de bureau	1 à 5 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	10 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation	VALEUR NETTE
LOGICIELS	4 120.62
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	**4 120.62**

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
INCORPOR.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	4 222.00		3 240.00
CORPORELLES	Terrains		55 453.64		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	499 082.74		
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui			
CORPORELLES	Constructions	Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
CORPORELLES	Installations techniques, matériel & outillage industriels		223 008.22		70 046.02
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	27 403.15		97 658.82
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport	122 910.75		6 475.29
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de bureau & mobilier informatique	23 615.33		7 071.39
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emballages récupérables & divers	160.00		
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		28 030.54		
CORPORELLES	Avances et acomptes		9 899.86		
CORPORELLES		**TOTAL**	989 564.23		181 251.52
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
FINANCIERES	Autres participations				
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		2 812.20		1.53
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		3 850.00		
FINANCIERES		**TOTAL**	6 662.20		1.53
		TOTAL GENERAL	1 000 448.43		184 493.05

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
INCORPOR.	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**		2 392.00	5 070.00	
CORPORELLES	Terrains				55 453.64	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			499 082.74	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui				
CORPORELLES	Constructions	Inst. gal. agen. amé. cons				
CORPORELLES	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			30 691.85	262 362.39	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers		958.56	124 103.41	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Matériel de transport		2 437.83	126 948.21	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Mat. bureau, inform., mobilier		4 734.43	25 952.29	
CORPORELLES	Autres immos corporelles	Emb. récupérables & divers			160.00	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		28 030.54			
CORPORELLES	Avances et acomptes		9 899.86			
CORPORELLES		**TOTAL**	37 930.40	38 822.67	1 094 062.68	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
FINANCIERES	Autres participations					
FINANCIERES	Autres titres immobilisés				2 813.73	
FINANCIERES	Prêts & autres immob. financières				3 850.00	
FINANCIERES		**TOTAL**			6 663.73	
		TOTAL GENERAL	37 930.40	41 214.67	1 105 796.41	

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	2 420.70	920.68	2 392.00	949.38
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	75 195.13	19 963.31		95 158.44
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		139 552.94	30 581.09	30 691.85	139 442.18
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	14 668.60	7 337.34	958.56	21 047.38
	Matériel de transport	73 099.00	22 710.38	2 437.83	93 371.55
	Mat. bureau et informatiq., mob.	9 540.90	5 477.70	4 734.43	10 284.17
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	312 056.57	86 069.82	38 822.67	359 303.72
	TOTAL GENERAL	**314 477.27**	**86 990.50**	**41 214.67**	**360 253.10**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL					
Stocks					
Créances		33 567.63	13 219.80		46 787.43
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL		**33 567.63**	**13 219.80**		**46 787.43**

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les comptes de provision pour risques et charges ont été dotés de 1 500 € au titre d'un litige en cours et d'une somme de 2 473 € au titre de la couverture du risque du non-recouvrement de la totalité de la subvention FSE 80 de l'année 2019.

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		3 850.00		3 850.00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		17 714.80	17 714.80	
	Autres créances clients		52 998.13	52 998.13	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	260 838.44	260 838.44	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		124 856.50	124 856.50	
	Charges constatées d'avance		10 731.22	10 731.22	
	TOTAUX		**470 989.09**	**467 139.09**	**3 850.00**

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	10 731.22
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**10 731.22**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	25 202.41
Autres créances	356 622.31
Disponibilités	
TOTAL	**381 824.72**

SOGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	631 243.07	15 000.00		646 243.07
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise	15 000.00		5 000.00	10 000.00
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	83 349.48		35 881.67	47 467.81
Résultat comptable de l'exercice antérieur	-35 881.67	103 208.85		67 327.18
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	693 710.88	118 208.85	40 881.67	771 038.06

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	257 208.22	43 442.97	111 445.24	102 320.01
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		38 366.77	38 366.77		
Personnel & comptes rattachés		66 817.70	66 817.70		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		44 833.26	44 833.26		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	45 802.50	45 802.50		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		6 375.00	6 375.00		
TOTAUX		**459 403.45**	**245 638.20**	**111 445.24**	**102 320.01**

Renvois		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	33 394.87
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	63 208.20
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés	

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	6 375.00
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**6 375.00**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	870.89
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 978.12
Dettes fiscales et sociales	108 730.55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**117 579.56**

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
REGULARISATION COMPTES DE TIERS	163	
REGULARISATION COMPTE DE TIERS	10	
PERTE PARTIELLE SUBVENTION FSE 2017	14 603	
PERTE PARTIELLE SUBVENTION ISP 80 ANNEE 2018	10 494	
FRAIS RETARD PAIEMENT FACTURE FOURNISSEUR	40	
REGULARISATION COMPTES DE TIERS		954
PRODUIT DE CESSION IMMOBILISATIONS		1 800
DOT. AMORT. EXCEPT. SUR IMMOBILISATIONS	1 385	
TOTAL	**26 695**	**2 754**

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
INDEMNITE D'ASSURANCE SINISTRE CARGLASS	770		
AIDES ASP ACI PAS DE CALAIS	883 327		
AIDES ASP ACI SOMME	588 131		
REMBOURSEMENTS AIDES UNIFORMATION	9 841		
REMBOURSEMENTS FONGECIF	4 295		
TOTAL	**1 486 363.55**		

COGEP AUDIT COMMISSAIRE AUX COMPTES ARRAS

COMMENTAIRE

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Information sur la remunération des dirigeants

Aucune information n'est communiquée car elle conduirait à fournir une rémunération individuelle.

COGEP AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
ARRAS

DocuSign Envelope ID: 7D0003CF-86E8-4047-BAB8-204D596E75E1

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE
3 Avenue des Frères Coint
62450 BAPAUME

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE 2019

DocuSign Envelope ID: 7D0003CF-86E8-4047-BAB8-204D596E75E1

COGEP AUDIT

ARTOIS INSERTION RESSOURCERIE

3 Avenue des Frères Coint

62450 BAPAUME

Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes

41 Rue Roger Salengro
BP 60530
62008 ARRAS CEDEX
tél : 03 21 71 30 30
fax : 03 21 51 78 48

www.cogep.fr
jwillerval@cogep.fr

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Arras, le 12 Juin 2020.
Pour la Société COGEP AUDIT

DocuSigned by:
8271A602B8D04D2...

Jérôme WILLERVAL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Douai